

Conseil d'arrondissement du 14^{ème}
Séance du 27 septembre 2022

**Vœu présenté par Catherine Chevalier, Julie Cabot, Guillaume Durand, et les élu.e.s de la
majorité municipale, relatif au retour à une offre complète de transports en commun sur
toutes les lignes**

Considérant la décision d'Île-de-France Mobilités en conseil d'administration du 11 octobre 2021 de réduire l'offre de transport pour une durée indéterminée sur 13 lignes de métro, 165 lignes de bus, 6 lignes de RER et de transilien, ainsi que 4 lignes de tramways ;

Considérant que les calculs d'offre réalisés par IDFM correspondent à l'évaluation de la fréquentation des lignes au mois de juin et à l'été 2021, soit avant l'allègement de l'obligation du travail ou en pleine période estivale ;

Considérant aujourd'hui un retour à la normale en matière de comportement de mobilité, que le télétravail se fait plus rare et que des millions de Franciliens et de Franciliennes se déplacent chaque jour dans Paris

Considérant l'importance du bus comme mode de déplacement à Paris avec 222 millions de voyages effectués en 2021 ;

Considérant que ce mode de transport est fortement plébiscité par les personnes à mobilité réduite, les personnes en situation de handicap ainsi que les parents avec de jeunes enfants ;

Considérant le manque de 1800 conducteur-riche-s en Île-de-France, dont 1500 pour le seul réseau RATP, soit plus de 9% des effectifs de machinistes ;

Considérant que plus de 1200 services de bus n'ont pas été assurés chaque jour de la première semaine de septembre ;

Considérant l'augmentation de l'attente des usager-ère-s des transports en commun pouvant aller jusqu'à plus d'une heure par rapport à une situation normale ;

Considérant que la ligne 62, une des plus fréquentée de Paris, et dont la vitesse commerciale a été améliorée grâce aux aménagements rue d'Alésia, est fortement impactée par cette dégradation du service ;

Considérant les situations de sur fréquentation des lignes concernées par cette réduction de l'offre de transport ;

Considérant que l'on peut légitimement craindre que cette dégradation des conditions de circulation dans les transports en commun incite les usager-ère-s des transports en commun parisiens à se reporter vers le transport automobile individuel, à l'image de ce qui est constaté depuis la rentrée de

septembre sur le réseau routier national où les bouchons se trouvent à un niveau bien supérieur à la moyenne ;

Considérant l'impact environnemental de la circulation routière qui se manifeste notamment par la répétition d'épisodes de pics de pollution, et donc l'impératif de favoriser les transports en commun ;

Considérant que le retour à l'offre complète est une revendication des usager·ère·s des transports ;

Considérant que la Ville de Paris contribue au financement d'Ile-de-France Mobilités à hauteur de 400 millions d'euros par an et à hauteur de 40 millions en tant qu'employeur dans le cadre du Versement Mobilité ;

Considérant la volonté de la présidente de la région Île-de-France d'augmenter le prix du Pass Navigo alors même qu'elle réduit en parallèle l'offre de transport ;

Considérant que les erreurs de gestion de la présidente de la région Île-de-France ne doivent pas peser sur le pouvoir d'achat des Parisien·ne·s ;

Pour ces motifs, sur proposition de Catherine Chevalier, Julie Cabot, Guillaume Durand, et des élu.e.s de la majorité municipale, le conseil d'arrondissement du 14^e arrondissement émet le vœu que le conseil de Paris interpelle Valérie Pécresse, présidente d'Île-de-France Mobilités, afin de :

- **Bénéficier d'un compte-rendu précis de l'état actuel du service de transports en commun parisien et plus spécifiquement de celui des bus ;**
- **Réclamer un retour immédiat à l'offre complète de transport ;**
- **S'opposer à l'augmentation annoncée du Pass navigo.**